

PROJET DE PORT MÉTHANIER  
RABASKA  
À LÉVIS

**241** P  NP  **DM204**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Mémoire présenté par  
J.E. ROY PLASTIQUE  
au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement



UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE  
EN ÉVOLUTION

Janvier 2007

## Présentation

J.E. ROY PLASTIQUES est fabricant d'un grand choix de contenants de plastique de première qualité pour usage pharmaceutique et cosmétique à partir de matières premières approuvées par l'industrie.

L'entreprise produit des contenants standards à partir de ses propres moules et fabrique également des items spécifiques sur mesure pour ses clients. Ces produits varient entre 5ml et 500ml et peuvent être moulés soit de polyéthylène haute ou basse densité, soit de polypropylène ou de PETG.

La capacité actuelle de production est d'environ 60 millions de contenants par année et est appuyée par un plan de développement continu. En effet, l'entreprise ajoute annuellement de 1 à 2 nouvelles machines à son parc depuis 5 ans, augmentant significativement sa capacité de production afin de répondre à la demande.

Son système de qualité est conforme aux *Bonnes Pratiques de Fabrication* (BPF) et tout le personnel chez J.E. ROY PLASTIQUE travail de concordance avec le système standardisé de procédures d'opération et de fabrication. De plus, les démarches pour l'obtention d'un *drug master file* (DMF) pour les opérations de l'usine sont déjà entamées.

Son savoir-faire est offert depuis plus de 40 ans.

Les clients actuels de J.E. ROY PLASTIQUES sont des grands de l'industrie pharmaceutique nord-américaine et mondiale : Pharmascience, Schering Plough, Trillium Health, Atrium Pharma, Whyeth Ayerst, Bristol Myers Squibb pour n'en nommer que quelques-uns.

L'entreprise emploie environ 40 personnes et opère 24 heures par jour, 7 jours semaine.

## ***Mise en situation***

Implantée depuis plus de 40 ans à Lévis, l'entreprise J.E. Roy Plastique a été témoin de l'évolution de l'économie locale et régionale et ses dirigeants sont à même de constater que l'entreprise manufacturière a toujours joué un rôle stratégique dans l'évolution de cette économie au fil des ans.

L'arrivée dans le décor lévisien d'un projet comme celui proposé par RABASKA n'est pas sans créer de remous, nous en convenons. Mais ce qui étonne davantage, c'est l'ampleur du tumulte qui en a résulté depuis deux ans. D'un côté, les promoteurs et défenseurs (peu nombreux au départ) d'un projet qui semble constituer une avenue exceptionnelle pour l'avenir économique régional; de l'autre, des citoyens mécontents, probablement à juste titre dans bien des cas avant de bien connaître le projet, et des environnementalistes professionnels qui y ont vu une noble cause à défendre comme il ne s'en présente pas souvent d'une telle envergure.

Le développement économique du Québec et de notre région nous tient particulièrement à cœur. Nous souhaitons que la réalisation du projet de construction d'un port méthanier sur le Saint-Laurent à la hauteur de Lévis puisse se faire en respectant l'environnement et en garantissant la sécurité des citoyens. De la même façon que le souhaitent les citoyens de Lévis et les groupes d'opposants et écologistes.

À la lumière des annonces faites dans les médias et des études mises à notre disposition, nous croyons sincèrement que les promoteurs du projet RABASKA partagent les mêmes préoccupations économiques, sociales et environnementales que notre entreprise et nous ne pouvons qu'y souscrire.

## ***RABASKA ET LA CONCURRENCE***

L'aspect économique du projet pour la région et pour tout le Québec et le positionnement de notre entreprise à l'échelle nationale sont aussi des facteurs très importants.

En effet, J.E. ROY PLASTIQUE utilise actuellement le gaz naturel comme source d'énergie pour satisfaire une grande partie de ses besoins en énergie. La facture annuelle est de l'ordre de 20 000 \$.

Toutefois, le fait que nous soyons situés à la fin du réseau de distribution et que nous dépendions d'une seule source d'approvisionnement, les bassins sédimentaires de l'Ouest canadien, fragilisent notre économie et contribuent à maintenir les prix élevés. La diversification des sources d'approvisionnement en énergie ne peut être que bénéfique.

La disponibilité du gaz naturel à proximité devrait tirer les prix à la baisse. Le positionnement de notre entreprise sur le marché serait nécessairement amélioré, même si elle est déjà appréciable. En plus stable et plus sécuritaire, notre approvisionnement énergétique permettrait un meilleur contrôle de la croissance des coûts.

De plus, si nous considérons que le gaz naturel est le combustible fossile le plus propre et le moins polluant, comparativement au mazout et au charbon, nous estimons qu'il est souhaitable d'en augmenter la consommation. Cette stratégie nous permettrait d'améliorer nos performances à l'égard du contrôle de nos émissions de gaz à effet de serre. Le Québec et le Canada pourraient ainsi respecter plus facilement leurs engagements pris en vertu du protocole de Kyoto.

Enfin, au plan local, la ville de Lévis percevrait, via le développement de ce projet, des taxes municipales d'au moins 7 M \$ par année. Ceci favoriserait très certainement l'aménagement d'infrastructures essentielles à notre développement, en plus de contribuer à un meilleur contrôle de la croissance des coûts des charges municipales.

## **CONCLUSIONS**

Un ancien chef syndical aujourd'hui retraité disait souvent : « on ne créera pas la richesse au salaire minimum ».

Il faisait référence au fait que les entreprises de première transformation sont à la base même de la création de la richesse d'un milieu, d'un état, d'une nation. En ce sens, il faut aussi voir dans RABASKA un outil additionnel de création de richesse qui permettra aux entreprises commerciales et de services de continuer à offrir leurs produits et services puisque des milliers de personnes auront pu profiter, pendant des mois, voir des années, des emplois bien rémunérés qui découleront de ce vaste chantier.

À cet effet, nous considérons que le projet Rabaska mérite notre appui et qu'il doit aller de l'avant. La construction d'un terminal méthanier à Lévis constituerait un levier économique important pour le développement de notre région et de tout le Québec. Nous ne pouvons nous permettre de laisser filer ce projet.

Le gaz naturel est une source d'énergie relativement propre et nous pourrions l'obtenir à moindre coût. Le gaz naturel est plus écologique. Il est essentielle à l'environnement et permettrait d'assurer des alternatives aux consommateurs et aux entreprises du Québec.

Merci d'avoir pris connaissance de notre mémoire.



Serge Turcotte  
Directeur général  
J.E. ROY Plastique  
550, rte du Président-Kennedy  
Lévis (Qc) G6C 1M9  
418-838-8001